

SOMMET ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

Position de Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

MÉTABETCHOUAN
LAC·À·LA·CROIX

2 avril 2015



Présenté par Lawrence Potvin, maire

87, rue St-André
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, Qc
G8G 1A1

418-349-2060
maire@ville.metabetchouan.qc.ca

Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix fait partie de la MRC de Lac-St-Jean-Est. Elle est située sur les rives du lac Saint-Jean, au sud de ce territoire et en est le deuxième pôle en importance.

Notre ville est née du regroupement de la ville de Métabetchouan et de la municipalité de Lac-à-la-Croix, le 6 janvier 1999, suite à un décret ministériel du gouvernement du Québec. Sa devise est : **Immensément beau, de la grande plaine jusqu'aux rives**. Sa population s'élève à 4 260 personnes.

Deux quartiers la composent : Métabetchouan ayant une population de 3 240 habitants et Lac-à-la-Croix, 1 020 habitants. Soulignons que notre population a augmenté de 123 personnes depuis 2013.

Métabetchouan est le centre des activités et des services. Centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD), commerces, industries, agriculture, loisirs et culture s'y trouvent. Les attraits touristiques y sont nombreux : d'abord le lac Saint-Jean, le Centre récréotouristique « Le Rigolet » et l'accès à sa plage gratuite, le quai municipal, la rue Saint-Georges où les amateurs de pêche à la ouananiche peuvent s'adonner à leur sport, un des postes d'accueil de la Véloroute, le Camp musical du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont disponibles à la clientèle locale, régionale et nationale. On compte au niveau scolaire l'école primaire Mgr Victor et une école secondaire privée, le Séminaire Marie-Reine-du-Clergé. Lar Machinerie, équipementier, Scierie Lac-Saint-Jean et la compagnie de Transport Jean-Marie Bernier font partie de nos joyaux industriels et commerciaux.

Site géographique et géomorphologique unique en Amérique, le quartier de **Lac-à-la-Croix**, offre un attrait certain et mérite d'être mieux connu. Ses activités économiques sont l'industrie laitière, l'agriculture maraîchère, et le transport forestier. Le Centre d'interprétation de l'agriculture et de la ruralité (CIAR), l'Arboretum de la presqu'île Croft consacré à la forêt, site exceptionnel et touristique gratuit, le centre de plongée sous-marine, la route Verte, la villégiature sur les rives des lacs et en montagne et les kettles font partie de son offre touristique. Nous y retrouvons *une* école primaire, l'école Jean XXIII.

Bien que l'activité économique soit importante dans notre ville, le conseil municipal constate un ralentissement économique significatif depuis quelques années d'où l'importance de soutenir nos entreprises locales et d'en faire un de nos objectifs de développement. Pour ce, le conseil municipal a besoin d'expertise et celle-ci provient des Centres locaux de développement (CLD) qui doivent alors être maintenus et renforcés, pour nous soutenir dans nos objectifs.

Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix fait partie de la Régie du Parc industriel du secteur Sud, avec Ville d'Alma et les municipalités de Saint-Gédéon, d'Hébertville et d'Hébertville-Station. Ce territoire est identifié comme zone industrielle depuis 1982. Dernièrement, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques nous a imposé de nouvelles mesures obligatoires qui mettent en péril son développement. Aucune des municipalités, membres du parc industriel, ne désire faire du développement sauvage, sans tenir compte de l'environnement. Mais des limites raisonnables s'imposent.

Contexte

Souvent nous entendons des représentants du gouvernement, peu importe l'allégeance politique, nous dire que nous possédons tous les atouts nécessaires pour assurer notre développement : voies de communication (chemin de fer, routes, aéroport), ressources naturelles, main-d'œuvre, énergie.

Pourquoi alors l'économie régionale demeure-t-elle stagnante si nous avons tant d'atouts? Non seulement nos ressources naturelles sont exportées sans transformation, mais nous assistons à une migration des étudiants qui font des études universitaires et qui ne reviennent pas, pour une bonne part s'établir dans notre région. C'est une perte d'expertise additionnelle pour notre développement régional.

Certaines personnes affirment qu'en transformant nos ressources chez nous, la pauvreté serait accentuée. Que ne faut-il pas entendre! Quelle misère!

Le sommet économique régional est l'occasion de faire cesser les beaux discours et de mettre de la chair autour de l'activité économique régionale.

Présentation

La situation économique régionale ne s'améliore pas depuis de nombreuses années. Les élus municipaux, malgré leur bonne volonté, se concurrencent, bonifient sans cesse leurs offres aux entreprises voulant s'établir dans la région alors que leurs outils de développement sont anémiques.

En 2002, au Rendez-vous des régions, le gouvernement du Québec déclarait que les ressources naturelles de la région lui rapportaient **un montant net de plus de 50 millions annuellement**. La région réclamait, à l'époque, 5 millions de ces redevances gouvernementales. Ce montant devait créer un fonds régional de diversification économique et devait aussi être alimenté par la région.

La pertinence de ce **Fonds régional de diversification économique** (FRDÉ) est toujours d'actualité. Sa gestion devait être confiée à un conseil d'administration formé par des représentants de groupes de la région.

Imaginez que ce fonds ait été créé en 2002. En 2015, la région disposerait d'un outil ayant un capital de développement de plus de 75 millions. Ça ne serait pas la mer à boire, mais à tout le moins un bon début pour soutenir les initiatives économiques régionales, pour maintenir la propriété régionale de nos petites et moyennes entreprises ou pour favoriser la mise sur pied de nouvelles entreprises.

Pour développer une région, les voies de communication doivent être adéquates. Quand nous arrivons au Lac-Saint-Jean, force est de constater que l'autoroute 70 finit en queue de poisson à St-Bruno. Il est temps que la voie de contournement de St-Bruno soit au programme routier. Le 13 mars 2008, la MRC Lac-Saint-Jean-Est signifiait par résolution unanime que le tracé au sud de St-Bruno était privilégié. Que s'est-il passé depuis ce temps? Rien. Il est plus que temps d'améliorer

cette partie de l'autoroute 70 pour le développement du Lac-Saint-Jean. Le réseau ferroviaire régional a besoin aussi d'une mise à niveau propre afin de répondre aux besoins de notre industrie et à celles du Plan Nord.

Forêt

Nous parlons fréquemment de trouver de nouveaux produits et de nouveaux débouchés qui seront par la recherche et le développement à la base de la relance et de la consolidation de nos entreprises.

L'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) dispose d'une chaire forestière. Le gouvernement du Québec doit soutenir une partie de la recherche universitaire chez nous. Plus de 25% de la forêt du Québec se situe dans notre région. Lors du sommet du Rendez-vous des régions en 2002, le gouvernement du Québec s'était engagé à privilégier une partie de **la recherche et développement de la forêt**, dans les régions ressources. Le gouvernement du Québec va actuellement dans le sens contraire. Les Universités Laval et celle de Montréal ont été préférées à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) pour la recherche et le développement de la foresterie. Cette nouvelle centralisation a pour conséquence d'accentuer le déséquilibre entre les régions du Québec et d'accentuer la centralisation.

Lorsque la forêt est citée, nous pensons d'abord aux arbres résineux, mais il y a aussi les arbres feuillus. Depuis quelques années, l'industrie de panneaux de Chambord est fermée, est-ce faute d'approvisionnement? Selon nos informations, la région disposerait de 600 000 mètres cubes de bois disponibles pour alimenter cette industrie. Le gouvernement doit forcer les propriétaires américains à agir dans les plus brefs délais pour assurer la réouverture de cette usine. Il faut trouver d'autres débouchés que celui américain et il faut que le gouvernement fédéral mette l'épaulé à la roue pour assurer notre santé économique régionale.

Le gouvernement fédéral se doit de jouer un rôle pour aplanir les difficultés du monde forestier. Lors de la crise de l'automobile, celui-ci a annoncé des centaines de millions pour sauver GM et Chrysler de la faillite. L'industrie forestière a eu droit à 50 millions, soit 10 millions par année, pendant 5 ans. **Des miettes.** Il serait temps que nos représentants à Ottawa cessent de distribuer des miettes à l'industrie forestière canadienne et qu'ils accompagnent véritablement la relance de cette industrie.

La **gestion gouvernementale de la forêt prête à un questionnement.** Celle-ci est assumée par des fonctionnaires établis, pour la plupart, dans la capitale nationale. Depuis 2002, la région parle du rapatriement de 400 fonctionnaires dans la région, car celle-ci compte pour plus de 25% du total forestier du Québec. Rêver au rapatriement de fonctionnaires de Québec est idéaliste. Mais quel heureux impact économique ce transfert, même partiel, aurait chez nous.

La publicité négative envers l'industrie forestière a mis en danger dernièrement la machine n° 9 de Résolu à l'usine d'Alma. Ces 85 emplois menacés risquent d'affecter les scieries au nord de notre MRC, Arbec et Petit Paris, qui fournissent les copeaux à cette usine.

Greenpeace et la norme FSC ont des impacts économiques importants. Lors des dernières rencontres avec le ministre Laurent Lessard et André Tremblay du Conseil de l'industrie forestière du Québec, ceux-ci ont affirmé, que les normes environnementales du Québec, quant à l'exploitation de notre ressource forestière, sont meilleures et plus sévères que celles des autres provinces ou des États américains. Pourquoi l'exploitation de notre forêt connaît-elle de telles difficultés? L'industrie forestière se plaint des coûts d'approvisionnement de la matière première et de la nouvelle méthode d'obtention de cette matière. A-t-elle raison?

Si notre façon de récolter la matière ligneuse est à l'avant-garde de nos concurrents nationaux, contrairement aux prétentions de Greenpeace, alors quel est le problème? Le manque d'information? Les images préconçues? La présence du caribou sur les emplois?

Le gouvernement du Québec doit prendre en charge cette problématique et affirmer son leadership, d'autant plus qu'une orientation des écologistes prône la protection de 80% de la forêt boréale ce qui ferait en sorte que la disponibilité forestière diminuerait de 1,2 million de mètres cubes de bois. Un millier de travailleuses et de travailleurs perdraient leur emploi, et ce sans compter les pertes d'emplois indirects.

Aluminium

L'industrie de l'aluminium est importante dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Depuis son implantation chez nous, la fabrication du métal primaire était sa base, mais la transformation de ce métal était absente de la stratégie de mise en marché.

Au début des années 2002, l'aluminium a été identifié comme **créneau d'excellence** de notre région. Suite aux pressions régionales, le gouvernement du Québec a créé alors la Société de la Vallée de l'aluminium. Coordonner et identifier des créneaux de transformation font partie du mandat de cette Société.

Lors de sa création, son budget était de 500 000 \$. Malheureusement, au cours des ans, celui-ci a été amputé de 250 000 \$. Malgré cela, la Société joue toujours son rôle, mais avec plus de difficulté.

Nous croyons essentiel de **majorer le budget** de la Société de la Vallée de l'aluminium afin qu'elle puisse jouer un rôle accru dans l'implantation d'industries dédiées à la transformation de ce métal. Le gouvernement du Québec vient d'annoncer dans son dernier budget, une somme de 32,5 millions de dollars pour les alumineries. C'est un premier pas dans la bonne direction.

En plus d'augmenter le budget de cette société, le gouvernement du Québec devrait remettre en usage les **crédits d'impôt liés à la création de nouveaux emplois** dans ce secteur d'activités industrielles qui permettraient à la région de créer un nouveau dynamisme économique.

Nos **équipementiers bénéficieraient, alors par ricochet, de cette nouvelle dynamique de réinstallation des crédits d'impôt** à la création de nouveaux emplois. Ces baisses d'impôt permettraient aux équipementiers d'augmenter la recherche et faciliteraient l'exportation de leur

savoir-faire. Une autre voie, c'est celle de crédits d'impôt liés à des investissements faits par les équipementiers.

Le Centre québécois de recherche de développement de l'aluminium (CQRDA) implanté à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), joue un rôle important dans la sphère de la transformation de l'aluminium. Les paliers de gouvernements doivent soutenir ce fleuron universitaire.

De plus, il faut aussi améliorer le support à nos entreprises qui exportent nos produits. Serdex leur offre déjà ce service qu'il faut bonifier, car nos entreprises doivent faire face à une hausse importante de leurs coûts pour exporter leurs produits ou se faire connaître sur les marchés internationaux.

L'agriculture

Rappelons que notre agriculture est de type nordique. La production agricole comprend entre autres, celle qui est contingentée, œufs, lait, poulets et dindons, et celle non contingentée soit l'agneau, le porc, le bœuf et les céréales, etc.

L'agriculture est donc une des activités économiques au cœur de notre développement. Étant caractérisée par la nordicité, il est nécessaire de trouver ou d'accentuer les productions actuelles. Pour cela, le conseil municipal privilégie la création d'un fonds de recherche. À titre d'exemple, trouver des plantes plus adaptées à notre climat, améliorer la production de petits fruits, du bleuets, etc. **L'agriculture a besoin d'innovation** afin d'augmenter ses rendements. Cette innovation aura un effet de levier sur la production agricole et sera bénéfique sur les investissements agricoles.

Une des faiblesses de notre agriculture est la transformation de nos produits. En transformant nos produits, c'est de la valeur ajoutée qui est créée et cela a un effet sur la création d'emplois chez nous. Pour chaque dollar de production, la transformation de nos produits est de 1,60 \$, alors que dans les autres régions du Québec, elle est de 3,20 \$. Il y a matière à l'améliorer en impliquant davantage nos coopératives et entreprises dédiées à la transformation.

La sécurité du revenu des agriculteurs permet surtout aux entreprises familiales de produits non contingentés de mieux résister aux différentes pressions du marché et de penser à un avenir pour notre relève agricole. Le conseil municipal croit nécessaire la préservation de ce programme, comme soutien à l'agriculture, et la remise en culture des fermes à l'abandon.

Les fermes deviennent de plus en plus grandes. Nous observons qu'il y a des problèmes de morcellement des terres agricoles et que cela nuit à l'occupation dynamique du territoire. Le morcellement peut cependant permettre à des jeunes de s'intégrer plus facilement à l'agriculture.

Nos agriculteurs se plaignent aussi de la lourdeur de la charge administrative. Les normes du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et l'Alimentation du Québec sont exigeantes et la rédaction des rapports est confiée très souvent à des firmes extérieures, ce qui occasionne des frais additionnels. Les délais de versement des subventions sont trop longs, nous affirme-t-on.

Une problématique importante existe, selon le conseil municipal: les fermes familiales et leur relève. La mise en marché des produits d'horticulture, etc. fait aussi partie de cette dernière. L'agriculture a beaucoup évolué au cours des années. De fermes familiales à l'ère des entreprises agricoles.

Ces entreprises en expansion ont besoin de faire l'acquisition de nouvelles terres. Pangea, nouveau joueur qui ne manque pas d'argent, s'invite sur le marché de l'acquisition des terres agricoles et fait augmenter les prix des terres. Une entreprise agricole seule contre une multinationale a de la difficulté à suivre le rythme. Est-il possible de créer une coopérative agricole pour concurrencer Pangea dans l'acquisition de terres et de garder la propriété agricole au niveau régional.

Aussi le phénomène de la distribution des produits de la ferme connaît son lot de difficultés. La faillite de Norfruit a causé beaucoup de problèmes, particulièrement aux producteurs horticoles et producteurs de fromage. Cette entreprise de commercialisation achetait les surplus des kiosques de légumes de notre territoire ce qui permettait aux petits producteurs maraîchers d'augmenter leurs revenus.

Il nous semble qu'il faudrait asseoir autour d'une même table, les producteurs pour tenter de régler les problèmes d'approvisionnement, de distribution et de livraison de nos produits horticoles, fromagers, brassicoles, etc.

Il existe chez nous un produit, ayant un grand potentiel, comme celui de la vallée du Saint-Laurent, qui est peu, ou pas exploité, les érablières. Il serait intéressant que l'Union des producteurs agricoles (UPA) s'intéresse à ce champ d'activité pouvant offrir des revenus additionnels aux agriculteurs.

Une politique d'achat chez nous favoriserait sûrement nos entreprises agricoles.

Le tourisme

Tourisme Alma-Lac-Saint-Jean regroupe l'ensemble des municipalités de la MRC Lac-Saint-Jean-Est. La force de ce regroupement est essentielle. L'exemple de la **Véloroute des Bleuets, fruit de la collaboration de trois MRC, confirme sa nécessité et son utilité.**

Les membres du conseil croient que nous n'insistons pas assez sur les magnifiques plages du lac. Nous aurions avantage à en faire la promotion à la grandeur du Québec.

La route des fromages, des micro-brasseries, voilà de nouveaux créneaux qui attirent les touristes. À Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, nous avons des infrastructures touristiques importantes : le Camp musical du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Véloroute des Bleuets, le vélo de montagne, la plage du centre récréotouristique du Rigolet, le Centre d'interprétation de l'agriculture et de la ruralité, l'Arboretum de la presqu'île Croft, la mine de quartz, etc. Les municipalités de notre MRC et des autres MRC en ont également.

Le conseil croit à la dynamique du regroupement pour mieux vendre la région au plan touristique. Quand un touriste vient chez nous, sa préoccupation n'est certainement pas de savoir sur quel territoire de MRC il est, c'est l'activité qui l'intéresse.

La motoneige est une industrie touristique en plein essor. Il faut offrir à la population locale, régionale, nationale et internationale, une image précise de son offre touristique ce qui est essentiel. Nous devons trouver une solution définitive aux sentiers de motoneige. L'incertitude est mauvaise pour le développement de cette industrie touristique. De plus une entente définitive doit être trouvée au niveau du sentier situé dans le parc des Laurentides entre les partenaires et le circuit régional de la motoneige.

La même remarque peut s'appliquer aux véhicules tout terrain. Ce loisir devient de plus en plus important et il existe déjà des liens avec d'autres régions du Québec. Ce loisir a des répercussions sur la restauration et l'hôtellerie. Il est essentiel de planifier son développement.

Le concept nouveau de la Route d'eau et de glace mis en place pour vendre notre région est une voie à explorer. Cet élément renforce notre cohésion régionale.

Le programme Véloce au niveau de la Route verte doit être remis en place par le gouvernement du Québec.

Conclusion

Si notre région doit compter sur les deux paliers de gouvernement pour son développement, les élus doivent d'abord affirmer leur leadership dans les initiatives régionales, et cela d'une seule voix. La participation de la société civile est essentielle et ne peut être mise de côté par les élus.

La gouvernance de proximité facilite notre développement économique. La création du Fonds de diversification économique régional en est un outil essentiel.

La recherche et le développement sont essentiels pour contrer la crise forestière, pour diversifier la transformation de l'aluminium, pour accompagner la transformation de nos produits agricoles.

La région doit bénéficier des investissements du Plan nord et de sa gestion qui crée de l'emploi. Va-t-on assister encore une fois à la centralisation de cette gestion à Québec? Cela non seulement serait regrettable, mais serait préjudiciable pour nous.

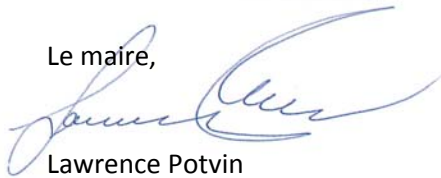
Les municipalités s'entendent sur la nécessité de développer l'économie en respectant l'environnement, mais la réglementation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte de l'Environnement est d'une rigidité telle que les coûts, les délais des certificats d'aménagement et les projets de développement sont mis en péril.

La concertation est essentielle pour développer davantage l'industrie touristique régionale. L'intérêt des touristes se manifeste par les attraits mis de l'avant par une région. Ce qui intéresse les touristes, ce n'est pas de savoir dans quelle MRC il se trouve, mais les activités et les loisirs qu'il peut faire pendant ses vacances.

Bien que la culture régionale n'ait pas été abordée, le conseil municipal veut en souligner l'importance. Son financement aléatoire ne permet pas son plein développement et met en péril plusieurs organismes à vocation régionale. Le Camp musical, les centres d'interprétation, les musées, les sociétés d'histoire, etc., jouent un rôle touristique important chez nous. Il faut savoir leur assurer d'une aide financière adéquate et un soutien efficace à leurs projets.

Merci de l'attention que vous portez à notre mémoire dans le cadre du Sommet économique régional.

Le maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Lawrence Potvin', written in a cursive style.

Lawrence Potvin